

1	Brétigny-sur-Orge : les apprentis présentent leur vélo du futur sur le Tour de France	1
2	Mobilité : en Ile-de-France, le covoiturage Karos devient gratuit.....	3
3	Actus franciliennes	4
4	Medef : Trois hommes et une femme pour succéder à Pierre Gattaz	5
5	Impôts locaux des entreprises : des élus du Nord tirent la sonnette d'alarme	6
6	Recherche d'emploi : la percée des réseaux sociaux	7
7	Pôle emploi : 10 % d'annonces illégales sur le site.....	9
8	L'emploi à domicile semble (aussi) sortir de la crise	10
9	Pollution : les transporteurs français, premières victimes du « cartel des camions »	10
10	La voie se dégage pour la reprise de GM&S.....	12
11	Les états généraux de l'alimentation lancés ce jeudi.....	13
12	Enfin, Nicolas Hulot veut fermer la moitié du parc nucléaire !	15
13	Gaz : la fin annoncée des tarifs réglementés, une révolution	17
14	Armée : Macron sème la tempête	18
15	Armée : vingt-cinq ans de coupes budgétaires.....	20
16	Climat, Europe, commerce extérieur : les priorités de Jean-Yves Le Drian	21
17	Eric Woerth : « Emmanuel Macron ne fait pas preuve d'autorité mais d'autoritarisme »	23
18	UE : Bruxelles «tout près» d'engager le fer contre Varsovie	26
19	Donald Trump, six mois de Tweet et de revers	27

::: ILE-DE-FRANCE

LE PARISIEN – 19/07/2017

1 Brétigny-sur-Orge : les apprentis présentent leur vélo du futur sur le Tour de France



Brétigny-sur-Orge, le 6 juillet. Le Cyclobat a été imaginé et construit par une dizaine de jeunes apprentis du CFA de Brétigny-sur-Orge.

Il sera exposé dimanche lors de la dernière étape du Tour de France à Montgeron.

La dizaine de jeunes du centre de formation (CFA) a travaillé pendant trois mois sur ce projet dans le cadre du concours Beau travail. Il sera exposé dimanche lors du départ de la dernière étape de la grande boucle.

La plus grande course cycliste du monde traversera neuf communes de l'Essonne dimanche lors de la dernière étape qui partira de Montgeron. Une première pour le département. Toute la semaine, « le Parisien » vous propose un compte à rebours. Aujourd'hui, les apprentis du CFA de Brétigny-sur-Orge qui ont conçu le Cyclobat, le vélo du futur.

Le pari a été relevé : en seulement trois mois, une dizaine d'élèves en serrurerie, métallerie et ferronnerie du centre de formation d'apprentis (CFA) de Brétigny-sur-Orge ont réalisé leur vélo du futur. Peint tout de noir, le Cyclobat sera exposé ce dimanche **lors du départ de la 21e étape de la grande boucle, à Montgeron**. Ce projet a vu le jour dans le cadre du concours Beau travail, organisé pour la 3e année consécutive par le Medef, en partenariat avec le Tour de France.

« Nous sommes très contents de ce que nous avons fait, se réjouit Fabien, 23 ans, l'un des élèves. Il ressemble exactement à ce que nous avons imaginé. » Les apprentis ont dû s'adapter à quelques contraintes. Travailler avec du métal ne leur a pas permis d'avoir toute la flexibilité qu'ils recherchaient. Au final, le cadre et les jantes ont été réalisés en aluminium, la fourche en inox, le guidon et la selle en bois. La touche finale, la peinture, a été apposée la semaine dernière. « Il a fallu prendre en compte le poids, la résistance des matériaux. Cela n'a pas toujours été facile », se souvient Fabien.



Leur rêve : voir Tony Gallopin enfourcher leur Cyclobat

Dimanche, ce sera l'apprenti qui acheminera le vélo sur le site du départ. « Je serai sur place vers 11 heures. J'ai tellement hâte que les gens le découvrent, de voir si le public est séduit » continue Fabien. Les apprentis nourrissent d'ailleurs un grand rêve : voir un des cyclistes enfourcher leur vélo. Et pourquoi pas **l'essonnien Tony Gallopin**. « C'est un ancien apprenti de chez nous, précise David Fabre, le directeur du CFA. S'il venait à monter dessus, la boucle serait en quelque sorte bouclée. Ce serait un joli hommage. »

En revanche, aucune chance de le voir passer la ligne de départ avec, le Cyclobat a été déclaré non roulant par ses constructeurs. « Nos roues ne sont pas vraiment adaptées aux chambres à air », regrette Fabien. Une contrainte de plus qu'ils n'avaient pas prise en compte. Pas assez pour les décourager. « Nous n'aurions jamais imaginé, en début d'année, réaliser un vélo, s'étonne encore le jeune homme. Cela nous a vraiment motivés. Nous avons pu sortir des sentiers battus et découvrir de nouvelles choses. »

Une fois le Tour de France passé, le Cyclobat devrait retourner au CFA où il devrait être exposé. Et pourquoi pas donner des idées aux futurs apprentis.

Nolwenn Cosson

ECONOMIE MATIN – 20/07/2017

2 Mobilité : en Ile-de-France, le covoiturage Karos devient gratuit



Tous les habitants d'Ile-de-France détenteurs d'un Passe Navigo en cours de validité peuvent désormais utiliser le service de covoiturage à courte distance Karos gratuitement. Les trajets sont pris en charge par la start-up sur fonds propres.

Face à l'insuffisance de transports en commun, Karos ambitionne de désenclaver l'Ile-de-France

L'Ile-de-France a beau être la région qui accueille la capitale française, l'immense agglomération souffre toujours d'une desserte insuffisante par les transports en commun. Cela est particulièrement vrai dans les communes rurales de grande couronne, où le bus passe à peine plusieurs fois par jour voire pas du tout. C'est en partant de ce constat qu'Olivier Binet a fondé la start-up Karos, qui se positionne comme le spécialiste du covoiturage à courte distance, surtout pour relier le domicile/le lieu de travail à la gare la plus proche. Afin de familiariser le plus grand nombre à son concept, la start-up offre désormais à tous les détenteurs d'un Passe Navigo résidant en Ile-de-France deux trajets par jour maximum, entièrement pris en charge par la start-up sur fonds propres. Aucune date butoir n'a été donnée pour cette prise en charge : Karos nous affirme qu'il continuera de le faire tant qu'il en a les moyens.

Les trajets de banlieue à banlieue, un pactole pour Karos

Cette offre fait suite à l'opération *Le Printemps du Covoiturage*, dans le cadre de laquelle le Département de l'Essonne a pris en charge pendant trois mois les trajets quotidiens des Essonnais. Dans ce département d'Ile-de-France, le réseau Karos a couvert 83 % de la population, répartis sur 85 communes différentes, soit 310 000 personnes. 1 600 Essonnais ont franchi le pas, en effectuant 11 000 trajets en trois mois. Le coût moyen d'un tel déplacement était de 1,80 euro par passager et par trajet (18 km), le coût maximum jamais enregistré étant de 3,50 euros (35 kilomètres).

Selon Olivier Binet, les trajets « intermodaux » (dont une partie se fait en covoiturage et l'autre en transports en commun) représentent 40 % des trajets de Karos. Par ailleurs, le service est très utilisé pour des trajets de banlieue à banlieue, en raison d'un gain de temps très important... en attendant l'arrivée de nouvelles lignes de train et de tram de banlieue à banlieue et surtout du Grand Paris Express, dont la mise en service progressive est prévue entre 2022 et 2024.

Anton Kunin

LES ECHOS – 20/07/2017

77 SEINE-ET-MARNE

INITIATIVES TÉLÉCENTRES 77 REJOINT SEINE-ET-MARNE DÉVELOPPEMENT

Réunies en juin, les assemblées générales d'Initiatives Télécentres 77 et de Seine-et-Marne Développement ont validé leur fusion. Initiatives Télécentres 77 rassemble 9 tiers-lieux en activité en Seine-et-Marne et accompagne une dizaine de projets de télécentres et d'espaces de coworking. Le rapprochement représente 300 postes de travail qui sont disponibles pour tous les actifs en Seine-et-Marne actuellement, dans des espaces coordonnés par le réseau Initiatives Télécentres 77.

78 YVELINES

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT "INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE "

L'unité départementale des Yvelines de la Direccte IDF, avec le comité départemental d'insertion par l'activité économique des Yvelines, a lancé en juin un appel à manifestation d'intérêt pour la création de structures d'insertion par l'activité économique (SIAE). La date limite pour le dépôt des réponses est le 1er octobre, par voie postale ou par mail. Les contacts et détails sont disponibles sur le site de la préfecture des Yvelines (<https://goo.gl/trJAQ2>).

91 ESSONNE

RECRUTEMENT PAR LA CCI DE 4 GROUPES PLATO THÉMATIQUES

La CCI Essonne a lancé en février le recrutement de 4 nouveaux groupes PLATO avec le soutien de ses partenaires: Union européenne, Direccte, ENGIE, Ademe. La période de recrutement est ouverte jusqu'au mois de septembre. Il concerne les dirigeants d'entreprises essoniennes de moins de 5 ans. Les thématiques de ces groupes sont : croissance et développement commercial ; économie durable ; international ; et numérique.

Plus d'informations sur : <https://goo.gl/BUPRfs>

95 VAL-D'OISE

FONDS DE REVITALISATION : AIDE À L'ACCOMPAGNEMENT STRATÉGIQUE

Dans le cadre d'un fonds de revitalisation, Val d'Oise Technopole accompagne les entreprises du Val-d'Oise éligibles dans leur processus de développement stratégique. La subvention soutient les entreprises en développement et dont la stratégie comprend de préférence une dimension innovation. La création / maintien d'emplois est une condition d'attribution de cette aide. Plus d'informations sur : <https://goo.gl/xVS7kS>

::: ECONOMIE

4 Medef : Trois hommes et une femme pour succéder à Pierre Gattaz



Alexandre Saubot, Viviane Chaine-Ribeiro, Geoffroy Roux de Bézieux et Jean-Dominique Senard

Viviane Chaine-Ribeiro, la présidente de la fédération Syntec, reste pour l'instant discrète mais n'exclut pas de se présenter à la présidence du Medef. Elle pourrait affronter Alexandre Saubot, Geoffroy Roux de Bézieux, et peut-être Jean-Dominique Sénard.

Pierre Gattaz quittera le Medef en juillet prochain. Le président de l'organisation patronale a toujours dit qu'il s'en tiendrait à un seul mandat de cinq ans. Et si au Medef, il est de tradition que la campagne pour la succession ne démarre officiellement que six mois avant, en réalité, les candidats potentiels sont déjà dans les starting-blocks.

La bataille pour la [présidence du Medef](#) est ouverte. Chacun se prépare, pousse ses pions, fait la tournée des milieux patronaux.

Ainsi, [Geoffroy Roux de Bézieux](#), aujourd'hui vice-président du Medef, qui s'était présenté en 2013 pour finalement se rallier à Pierre Gattaz, multiplie-t-il les rencontres avec des chefs d'entreprise dans les territoires. Cet entrepreneur fondateur « The Phone House » était encore le 5 juillet dernier à Nîmes pour une soirée organisée par le Medef du Gard. Aujourd'hui, membre du conseil de surveillance du constructeur automobile PSA Peugeot Citroën, et repreneur de plusieurs sociétés – comme Olive & Co, il n'a jamais caché son envie de se lancer dans la course... Spécialiste des questions fiscales au Medef, il soigne ses contacts...

[Viviane Chaine-Ribeiro](#), la patronne de la fédération Syntec, songe également à y aller. Très investie dans la campagne de François Fillon, la présidente de Talentia Software entend bien occuper le terrain. En témoigne la publication de son livre « L'intelligence productive, modèles et métiers de la croissance de demain », (aux presses du Châtelet). Une façon de livrer sa vision des enjeux du futur, entre mondialisation, révolution numérique, et mutations... Cet ouvrage préfacé par Jean-Louis Beffa est comme une première pierre à un projet patronal sur lequel la dirigeante promet de travailler entre septembre et décembre.

Ces candidatures plutôt marquées « services » s'opposeront à celle de l'industrie [qu'Alexandre Saubot](#), le président de la fédération de la métallurgie, (l'UIMM) espère incarner. Sans le dire expressément, le vice-président du Medef est lui aussi en campagne. Il vient d'ouvrir un compte Twitter, travaille son réseau, notamment avec la presse. Surtout, le patron du pôle social de Pierre Gattaz souhaite capitaliser [sur la réforme du compte pénibilité](#) qu'il a contribué à faire aboutir. Certes, le PDG de l'entreprise familiale Haulotte aurait préféré que ce compte qui empoisonne la vie des patrons soit totalement supprimé, mais c'est déjà une belle victoire.

Ces trois concurrents se retrouvent régulièrement dans les instances du Medef, puisque tous siègent au bureau mais aussi au conseil exécutif. « Ils font partie de la garde rapprochée de Pierre Gattaz. Leurs relations sont cordiales, mais la concurrence règne... » explique un membre de l'organisation.

C'est sans compter sur un nom qui pourrait bousculer le jeu, et qui revient fréquemment ces derniers temps, celui de [Jean-Dominique Senard](#). Faisant figure de "patron au-dessus de cette mêlée", le PDG de Michelin reste pour l'heure silencieux sur ses intentions. Il faut dire aussi que

l'exercice est délicat, alors qu'il vient d'annoncer la suppression de 1 500 emplois dans son entreprise.

Par ailleurs, sa candidature, comme celle de Viviane Chaine-Ribeiro, pourrait bien être freinée par un problème d'âge. Nés en mars 1953, tous deux auront 65 ans l'année prochaine, soit l'âge limite pour postuler. « Mais une analyse souple de la lecture des statuts de l'organisation est toujours possible », assure-t-on dans les milieux patronaux. Et ce d'autant plus que ces mêmes statuts, prévoient qu'un président de Medef territorial peut se présenter jusqu'à 67 ans...

Fanny Guinochet

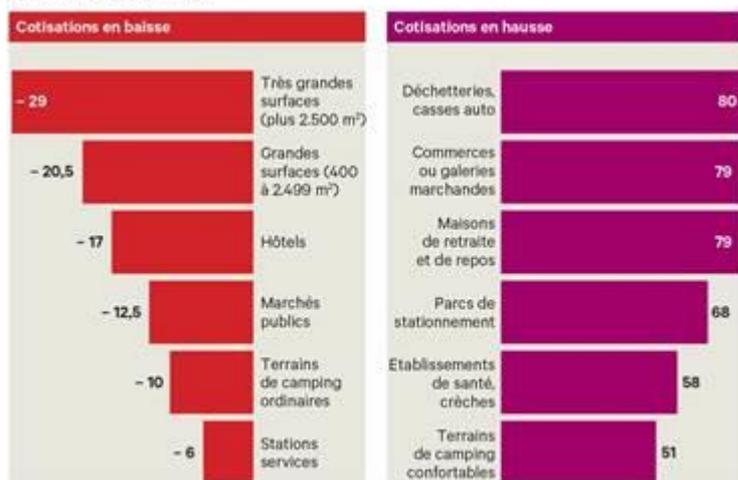
LES ECHOS – 20/07/2017

5 Impôts locaux des entreprises : des élus du Nord tirent la sonnette d'alarme



Impôts locaux : des perdants et des gagnants de la réforme

Simulation de la CGPME, en %



* LES ÉCHOS • / SOURCE : ÉTUDE CGPME PORTANT SUR 1051962 LOCALS DANS 32 DÉPARTEMENTS, MARS 2015 / PHOTO : RÉA

La réforme des bases locatives est censée rééquilibrer la fiscalité locale des entreprises. Trop complexe, sa mise en œuvre va produire de fortes hausses de taxes dans certaines villes.

« Il va y avoir des réveils douloureux parce qu'il n'y a eu aucune simulation, ni pour les contribuables, ni pour les intercommunalités. » Christian Poirot, vice-président LR chargé des finances du Conseil départemental du Nord, et par ailleurs président de la communauté d'agglomération de Douai ne cache pas son inquiétude. En cause, la révision des valeurs locatives pour les locaux à usage professionnel ou commercial (artisans, commerces, cliniques, etc.). La

révision engagée en 2013 portera ses premiers effets cette année avec un nouveau système fondé sur la sectorisation par département, chaque secteur donnant lieu à une grille tarifaire différente.

La réforme a été fortement encadrée et promet d'éviter de trop fortes déconvenues aux contribuables profitant depuis des décennies de bases sous-évaluées. Mais beaucoup d'élus appréhendent quand même l'apparition de bugs à l'approche de la rentrée et de la distribution des premières feuilles d'impôts. Particulièrement dans le Nord, où les variations s'annoncent brutales d'une section cadastrale à l'autre. Le découpage cadastral se révèle n'avoir aucun lien avec la réalité des valeurs locatives. A titre d'exemple, le Vieux Lille est désormais classé en secteur 6, le plus durement taxé. Or la grille tarifaire du département prévoit qu'un commerce de moins de 400 mètres carrés paiera 790 euros/m² dans ce secteur, alors qu'un magasin de plus de 400 mètres carrés dans le secteur 5 contigu ne paiera que... 177 EUR/m² ! De la même façon, un restaurant situé d'un côté de la rue en secteur 4 paiera 183,5 euros le mètre carré, quand son homologue de l'autre côté de la rue, en secteur 5, acquittera 235,6 euros.

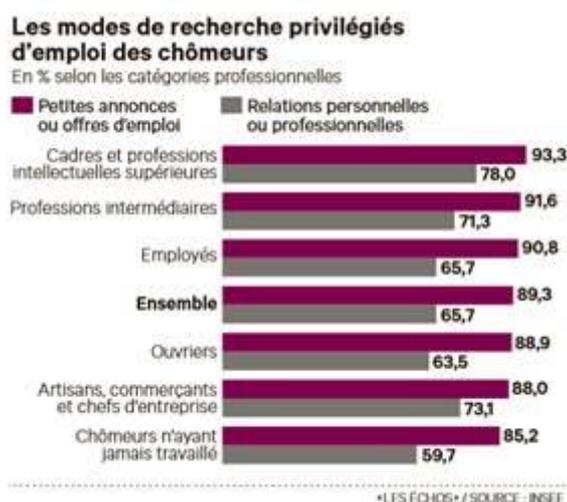
Utilisation très étrange

L'explication se trouve dans le coefficient de localisation, dont le département du Nord a fait une utilisation très étrange : la commission départementale chargée de les fixer a accepté que Valenciennes et les communes voisines, ainsi que Dunkerque et plusieurs villes alentour adoptent le coefficient minorateur le plus fort. Le jeu étant à somme nulle cette année, ce sont donc les autres contribuables du département qui vont payer cette différence. Or, l'année prochaine, le jeu ne sera plus à somme nulle et Christian Poirot n'exclut pas que certaines collectivités puissent utiliser cette marge fiscale pour compenser les baisses de dotations annoncées par le président Macron sur le quinquennat. Le président (sans étiquette) de la commission, Alain Bernard, vice-président aux finances de la métropole européenne de Lille, reconnaît un manque cruel de visibilité. « J'ai écrit trois courriers successifs au ministère. Je n'ai eu aucune réponse », déplore-t-il.

Olivier Ducuing

LES ECHOS – 20/07/2017

6 Recherche d'emploi : la percée des réseaux sociaux



Sur les 4 millions de personnes, en moyenne, en recherche d'emploi en 2016, un quart étaient déjà en poste, selon une étude de l'Insee. Petites annonces, contacts professionnels et personnels sont le plus usités, mais les réseaux sociaux montent en charge.

En 2016, en moyenne, 4 millions de personnes ont cherché un emploi. Parmi elles, une sur quatre était déjà en poste, soit un salarié en activité sur 10. L'importance de ce phénomène est l'une des surprises que recèle l'étude sur « Comment recherche-t-on un emploi » publiée par l'Insee ce mercredi. Même dans un marché du travail difficile, la quête de mobilité perdure chez une part significative des salariés en poste. Et pas seulement pour ceux en contrat précaire qui sont en quête d'un poste plus stable. Parmi les 26 % de salariés ayant un emploi et en recherche (un peu plus de 1 million de personnes), 40 % sont en CDI. 30 % des personnes déjà en emploi expliquent vouloir gagner plus et 14 % cherchent un poste plus intéressant, tandis que 10 % invoquent la recherche d'un emploi plus durable.

Réseau, petites annonces, offres d'emploi...

Côté méthode aussi, les idées reçues sont battues en brèche. Le réseau est bien entendu avec les candidatures spontanées le moyen le plus efficace de trouver un poste : plus de deux salariés employés depuis moins d'un an sur cinq déclarent avoir obtenu leur emploi grâce à cela, mais il n'est pas le moyen le plus usité. Deux-tiers des personnes en recherche d'emploi y ont recours. Les petites annonces ou les offres d'emploi occupent la première place, loin devant (86,7 % des chercheurs d'emploi et 82,6 % de ceux en CDI y ont recours). C'est l'outil le plus prisé, que l'on soit ou pas déjà au travail, en CDI ou en contrat temporaire, quels que soient l'âge et la catégorie socioprofessionnelle.

Viennent ensuite les contacts de relations personnelles ou professionnelles. Pôle emploi et les agences d'intérim viennent en troisième, juste devant les candidatures spontanées. Sans surprise, les conseillers de Pôle emploi sont plus contactés par les chômeurs, même s'il faut tout de même souligner qu'un quart des CDI cherchant un emploi s'en rapprochent et que les demandeurs d'emploi privilégient eux aussi la consultation des petites annonces.

Plusieurs stratégies à la fois

L'étude montre par ailleurs une percée des réseaux sociaux. Autour de 30 % des personnes en recherche d'emploi les utilisent. C'est peu... Et c'est beaucoup, compte tenu de leur nouveauté. Cette moyenne recouvre cependant de fortes différences entre les catégories socioprofessionnelles : 59 % des cadres y ont recours contre seulement 24 % des ouvriers. Il faut noter que l'outil ne vient pas se substituer aux autres mais s'y ajoute.

La plupart du temps, les personnes utilisent plusieurs stratégies à la fois. « La plus fréquente, citée par 12 % d'entre elles, combine le recours aux petites annonces, la prise de contact avec Pôle emploi ou une agence d'intérim, des échanges avec des relations personnelles ou professionnelles, ainsi que l'envoi d'une candidature spontanée à une entreprise », note l'Insee. Mais on ne cherche pas tout à fait de la même façon selon les catégories socioprofessionnelles, en tout cas chez les chômeurs. Les réseaux personnels et professionnels sont plus mobilisés par les cadres - les trois quarts y font appel -, tandis que les ouvriers contactent plus fréquemment Pôle emploi ou une agence d'intérim.

[Leïla de Comarmond](#)

LES ECHOS – 20/07/2017

7 Pôle emploi : 10 % d'annonces illégales sur le site



Sur les 4.770 offres disponibles le 20 juin sur son site, Pôle emploi évalue à un peu moins de 10 %, la proportion d'offres s'avérant « illégales ».

L'opérateur public travaille à renforcer son arsenal de lutte contre les annonces frauduleuses.

Avec 7,4 millions d'offres d'emploi publiées en 2016, pole-emploi.fr est le premier site d'annonces d'emploi en France. Le résultat d'un changement de stratégie en 2013 : plutôt que de continuer à concurrencer les autres sites, l'opérateur public a choisi de développer des partenariats avec eux - il y en a autour d'une centaine aujourd'hui - et d'héberger leurs offres. S'en est suivi un changement d'échelle, avec le passage de 120.000 à 600.000 offres disponibles, qui a rendu plus difficile leur contrôle.

En mars, [la CGT avait tiré la sonnette d'alarme](#) , jugeant à partir d'un échantillon de 1.298 annonces qu'une sur deux était incohérente ou mensongère, voire malhonnête ou illégale. Pôle emploi vient de procéder à [sa propre enquête](#) qu'il a rendu publique ce mercredi et aboutit à des conclusions beaucoup moins alarmantes, mais tout de même. Sur les 4.770 offres disponibles le 20 juin sur son site, il évalue à un peu moins de 10 %, la proportion d'offres s'avérant « *illégales* ». Pour l'essentiel il s'agit d'incohérences (par exemple demande d'une expérience mais débutants acceptés). Dans plus de 8 % des cas, cependant, il s'agit du non respect de la réglementation sur les CDD, et dans 7,5 % de clauses discriminantes. Parmi les 4% d'« *autres causes* », figureraient notamment les fausses offres, qui s'avèrent être en réalité par exemple des formations, selon l'opérateur.

Un outil d'intelligence artificiel en préparation

Pôle emploi n'est pas non plus à l'abri des offres frauduleuses qui visent à extorquer de l'argent ou des informations personnelles. « *Sur les 30 derniers jours, nous avons évité 2.000 tentatives* », a souligné Catherine Poux, directrice des services aux entreprises de Pôle emploi. Mais certaines réussissent à passer entre les mailles du filet car elles sont correctement rédigées et que les escrocs s'adaptent sans cesse aux filtres. Pôle emploi utilise des algorithmes par mots clefs, mais cela n'est pas suffisant. L'opérateur travaille pour l'automne à « *un outil d'intelligence artificiel auto-apprenant pour détecter les contenus et surtout les comportements suspects* », a annoncé Catherine Poux. Un livre blanc des bonnes pratiques devrait être publié en septembre et une démarche de labellisation est à l'étude.

[Leïla de Comarmond](#)

LE FIGARO – 20/07/2017

8 L'emploi à domicile semble (aussi) sortir de la crise



Les heures déclarées pour les services à domicile hors garde d'enfants sont en hausse au premier trimestre 2017. Une première depuis des années, liée à un assouplissement fiscal.

C'est une excellente nouvelle pour l'**emploi à domicile**, qui montre une fois de plus à quel point ce secteur est dépendant et très sensible aux évolutions fiscales. Au premier trimestre 2017, le nombre d'heures déclarées par les particuliers employeurs a augmenté de 1,5%. Une première après cinq années de crise et de disette. Fait notable, l'emploi à domicile hors garde d'enfant, qui avait particulièrement souffert, est en progression (+1,5% en heures déclarées) en ce début d'année.

On peut y voir l'effet de l'élargissement du crédit d'impôt pour l'emploi à domicile, notamment aux retraités modestes, mis en place à partir de 2017. Auparavant, les «inactifs» n'avaient droit qu'à une «réduction d'impôt» s'ils avaient une femme de ménage, une aide à domicile... La différence n'est pas que sémantique. Avec une réduction d'impôt, les ménages ne payant pas d'impôt sur le revenu ne touchaient rien, alors qu'avec un crédit d'impôt, ils reçoivent un chèque du fisc l'année suivante.

Effet puissant des mesures fiscales et sociales

La garde d'enfant à domicile est également en hausse (+1,8%) au premier trimestre 2017, confirmant un redressement amorcé fin 2015. Une reprise qui correspond là encore à une mesure. Au dernier trimestre 2015, la réduction de cotisations sociales pour l'emploi à domicile est passée de 75 centimes (ou 1,5 euro pour la garde d'enfants de 6 à 13 ans) à 2 euros par heure travaillée.

Le fait de bénéficier de ristournes fiscales et sociales incite en effet les particuliers à déclarer leur femme de ménage, nounou et jardinier, le coût du travail étant alors moins lourd. À l'inverse, la fin, en 2011, de l'abattement de 15 points de cotisations patronales et la suppression, deux ans plus tard, du régime avantageux du forfait avaient fait exploser le travail au noir ou gris (une partie des heures seulement sont déclarées).

Globalement, tant pour la garde d'enfants que les autres prestations, le nombre d'employeurs progresse au premier trimestre 2017. Du côté des assistantes maternelles, le volume horaire est aussi en hausse (de 0,8%).

Cécile Cruzel

::: ENTREPRISES

LE MONDE – 20/07/2017

9 Pollution : les transporteurs français, premières victimes du « cartel

des camions »



Un nouveau document montre que la France a payé le prix fort de cette entente visant à retarder l'introduction des normes antipollution.

Il y a tout juste un an, le 19 juillet 2016, la Commission européenne infligeait au « cartel des camions » une amende record de 2,93 milliards d'euros. Les allemands MAN (détenu par Volkswagen) et Daimler, le suédois Volvo (auquel appartient le français Renault Trucks), l'italien Iveco et le néerlandais DAF avaient été condamnés pour violation des règles de la concurrence de l'Union européenne. Pendant quatorze ans, entre 1997 et 2011, ces constructeurs, qui contrôlent 90 % du marché européen, s'étaient entendus pour fixer les prix de vente des camions, retarder l'introduction des nouvelles technologies antipollution et en faire supporter le coût par leurs clients.

Un an après, *Le Monde* a pu consulter une version plus complète de la décision qui n'avait pas été diffusée lors de l'annonce de l'amende. Il apparaît que ce sont les camionneurs français qui ont payé le prix fort. Les preuves rassemblées par les services antitrust de la Commission montrent que « *tous les membres du cartel étaient impliqués dans des discussions et souhaitaient profiter de l'introduction de l'euro [en 2001]. Ils ont estimé que la France avait les prix les plus bas et se sont mis d'accord sur le fait qu'ils devaient être augmentés* ».

Quatre générations de camions, de la norme Euro 3, Euro 4, Euro 5 et Euro 6 sur les émissions de particules fines (PM10) et d'oxydes d'azote (Nox), sont concernées par ces « *arrangements* » dénoncés par la Commission. Il s'agit de poids lourds de plus de 6 tonnes.

Le document mentionne une première réunion, le 17 janvier 1997, à Bruxelles, des représentants de tous les constructeurs du « cartel » pour fixer les prix : c'est ce qu'ils nomment entre eux la « *gross list price* ». Lors d'une réunion de l'industrie automobile, le 6 avril 1998, les mêmes décident de ne pas proposer le standard Euro 3 de leurs camions tant qu'un prix additionnel n'aura pas été fixé. D'autres rendez-vous suivront après l'introduction de la monnaie unique entre les dirigeants des constructeurs pour le passage aux normes Euro 4, 5 puis 6. Les services antitrust ont identifié de nombreux courriers électroniques et appels téléphoniques entre les membres du cartel mentionnant des échanges d'« *informations commerciales sensibles* ».

« *Cela signifie que les camionneurs français ont dû payer un prix gonflé pour acheter leurs nouveaux camions moins polluants, et ce probablement pendant quatorze ans* », réagit Stef Cornelis, spécialiste du secteur des camions à Transport & Environment. L'ONG estime ainsi que, lors du passage de la norme Euro 5 à Euro 6, les constructeurs auraient gonflé leurs prix d'environ 8 000 euros par camion. Selon les calculs de l'association, 3,5 millions de camions auraient été concernés sur la période 1997-2011 en Europe.

« Procédures devant des juridictions en Allemagne »

« *Lorsque la Commission a rendu sa décision, elle nous a incité à porter plainte mais sans donner plus de précisions, déclare au Monde Florence Berthelot, déléguée générale de la Fédération nationale des transports routiers (FNTR). La difficulté est d'évaluer le préjudice subit par les transporteurs routiers, qui sont les victimes dans cette affaire.* »

La responsable de la FNTR indique qu'elle ne peut pas engager de poursuite au nom de ses adhérents mais qu'un certain nombre d'entre eux ont été « *approchés par des cabinets et se sont engagés dans des procédures devant des juridictions en Allemagne et aux Pays-Bas pour réaliser des transactions* ». Et de préciser que ces transporteurs préfèrent « *rester discrets* » et ne souhaitent pas communiquer tant que ces démarches ne sont pas sûres d'aboutir.

« *On reste un peu sur notre faim avec cette décision de la Commission, car il faudrait désormais faire une étude économétrique pour connaître le bon prix qu'auraient dû payer les transporteurs et évaluer le manque à gagner en termes d'économies de carburants qu'aurait dû permettre une application non reportée des normes Euro* », poursuit Mme Berthelot, qui s'étonne également du silence de l'Etat.

« C'est fou qu'aucune autorité publique ne réagisse »

« *Le plus grave, dans cette affaire, ce sont les conséquences sur l'environnement. Nous sommes tous victimes du fait qu'on aurait pu avoir des camions moins polluants plus tôt, relève la responsable de la FNTR. C'est fou qu'aucune autorité publique ne réagisse.* » Au ministère des transports, on se contente de saluer « *une décision très positive de la Commission puisqu'elle a mis fin à des pratiques déloyales et néfastes pour l'environnement* ».

« *Qu'est-ce qui est mis en place pour éviter que cela se reproduise ?* », s'interroge toutefois M^{me} Berthelot. « *Nous avons besoin de plus de transparence pour contrôler les constructeurs* », estime M. Cornelis. Le 31 mai, la Commission a publié une proposition de directive qui vise pour la première fois à surveiller les émissions de dioxyde de carbone (CO₂) et la consommation de carburant des nouveaux poids lourds. L'objectif de ce contrôle – qui devrait débiter en 2020 – est de réduire les émissions de gaz à effet de serre du trafic routier, dont sont responsables pour un quart les poids lourds.

Pour y parvenir, Bruxelles dit avoir développé un logiciel capable de mesurer les émissions de CO₂ et la consommation de carburant. Outre une nouvelle entente, la Commission devra aussi veiller à ce que les constructeurs de camions n'imitent pas leurs homologues de l'automobile épinglés par le « *dieselgate* » pour avoir truqué leurs moteurs pendant des années.

Stéphane Mandard

LE FIGARO – 20/07/2017

10 La voie se dégage pour la reprise de GM&S



Le ministre de l'Économie, en déplacement hier sur le site de l'équipementier creusois, a estimé que les conditions sont réunies pour que le dossier progresse. Le tribunal de commerce rendra sa décision lundi.

Après plusieurs jours d'un étonnant bras de fer entre Bercy et PSA, la situation a basculé mardi soir. Et mercredi, sur place dans la Creuse, le ministre de l'Économie, Bruno Le Maire, a pu assurer les salariés de l'équipementier automobile GM&S en liquidation judiciaire qu'il y avait bien

«une solution pour le site de La Souterraine». Pour Bercy, les conditions mises par le repreneur potentiel de GM&S, le groupe GMD, seul candidat déclaré, «semblent réunies». «Nous avons l'assurance d'avoir des commandes de PSA et Renault» à hauteur de 22 millions d'euros annuels pendant cinq ans, a expliqué Bruno Le Maire, ajoutant à ce chiffre la «garantie de 15 millions d'euros pour des investissements sur des machines nouvelles».

Ce sont ces 15 millions qui ont posé un problème jusqu'à la veille de l'audience du tribunal de commerce de Poitiers mercredi. Finalement, l'État, PSA et Renault y contribueront chacun à hauteur de 5 millions d'euros. «Je me félicite que Carlos Tavares (le président du directoire de PSA, NDLR) ait finalement décidé mardi soir de contribuer également», a déclaré le ministre. Fin de la polémique. PSA s'est de son côté dit «heureux de constater que les conditions semblent réunies pour que ce dossier progresse, permettant de retrouver des perspectives d'avenir pour GM&S, qui doit rétablir sa compétitivité». Le tribunal de commerce rendra sa décision lundi, soit pour prolonger encore la période de poursuite d'activité, soit pour valider le projet de reprise, si d'ici là GMD a bel et bien finalisé son offre ferme.

Chez les salariés, la méfiance reste de mise. Le dépit aussi, car la solution, si elle est mise en œuvre, ne porte que sur 120 des 277 emplois du site. «Nous ne vous laisserons pas tomber», a assuré le ministre en détaillant les engagements de formation et d'aide à la mobilité. Pour ceux des salariés qui seraient licenciés, le ministre a promis une prime de formation qui «passera de 2.500 euros à 5.000 euros, le double de ce qui est accordé» généralement. Et «des aides à la mobilité vont être données», ainsi que «2.000 euros pour la création d'entreprise», a-t-il ajouté. La tension reste forte, avec le blocage depuis lundi matin d'un site Renault à Villeroy, dans l'Yonne.ont décidé en assemblée générale, mercredi soir, de poursuivre le blocage «jusqu'à nouvel ordre et au moins jusqu'en fin de semaine», a indiqué à l'AFP un délégué CGT, Yann Augras. «Et nous sommes très motivés», a-t-il ajouté.

Bertille Bayart

LE PARISIEN – 20/07/2017

11 Les états généraux de l'alimentation lancés ce jeudi



La principale mission des états généraux sera d'améliorer la rémunération des agriculteurs et l'alimentation des consommateurs.

Lancés ce jeudi, les états généraux de l'alimentation ont pour objectif, d'ici cinq mois, d'améliorer la rémunération des agriculteurs et l'alimentation des consommateurs.

Seront-ils révolutionnaires ? Promesse de campagne du candidat Macron, les états généraux de l'alimentation sont lancés ce jeudi au ministère de l'Economie.

Pas moins de cinq ministres, dont le Premier, prendront successivement la parole devant plus de 500 personnes pour initier ce débat, prévu pour durer cinq mois. Le président de la République, qui se rend également [à la base aérienne d'Istres](#), dans le contexte du malaise avec l'Armée, devait clôturer cette première journée. Mais c'est finalement le ministre de l'Agriculture qui s'en chargera comme annoncé ce jeudi dans le programme de la manifestation.

Une consultation attendue

Du monde agricole à la grande distribution en passant par les industriels, les associations de consommateurs, caritatives ou environnementales, la restauration collective ou les acteurs de l'économie sociale et solidaire et de la santé... La promesse est que tout le monde sera consulté lors de ces états généraux : soit grâce aux contributions collectées [sur le site Internet](#) spécialement créé, soit par des réunions publiques dans les régions, soit au sein de quatorze ateliers thématiques dont les participants et les présidents sont en cours de sélection.

«On sent une très grande envie de participer», se flatte l'entourage du ministre de l'Agriculture, Stéphane Travert, à la tête du comité de pilotage qui regroupe onze ministères différents. «Ces états généraux sont une excellente idée», se félicitent d'une seule voix les différents acteurs. Sauf qu'ils n'en attendent pas tous les mêmes choses...

Une situation difficile pour les producteurs



Permettre aux paysans de vivre dignement

En 2016, un agriculteur français sur deux a gagné moins de 354 € par mois selon la Mutuelle sociale agricole (MSA). On recense un suicide tous les trois jours.

«Le dogme du prix bas a conduit à des situations catastrophiques, déplore Christiane Lambert, présidente de la FNSEA, principal syndicat agricole. Certaines productions ont été délocalisées. Et les gains de productivité obtenus ont tous été captés par l'aval (NDLR : industriels et grande distribution).» Selon la première agricultrice de France, il faut «encadrer les niveaux de rabais, sinon le consommateur n'a plus conscience du vrai prix, et réévaluer les seuils de revente à perte».

Freiner la guerre des prix

La première phase des états généraux doit s'achever fin septembre. Objectif : peser directement sur les prix lors des négociations annuelles avec la grande distribution, à partir d'octobre.

«Il y a un distributeur pour 100 000 agriculteurs. La relation est trop déséquilibrée», dénonce Pascal Viné, le délégué général de Coop de France, qui regroupe 2 600 entreprises agricoles représentant 40 % de l'activité agroalimentaire française. «Le consommateur est prêt en partie à payer plus cher si c'est français, si c'est équitable... Cela portera sur quelques dizaines d'euros par an, ce n'est pas la révolution des prix.»

Partir des attentes des consommateurs

«Une alimentation saine, sûre, durable et accessible à tous», c'est le deuxième axe des états généraux. «80 % de la croissance en grandes et moyennes surfaces se fait grâce aux produits locaux, bio, véganes et sans gluten, note Jacques Creyssel, délégué général de la Fédération du commerce et de la distribution (FCD). Il faut voir comment on passe de la fourchette à la fourche, en partant des attentes des consommateurs.» Le professionnel pointe notamment trois exemples pour lequel la production française ne parvient pas à répondre à la demande : le porc bio, les pêches plates et le raisin sans pépins. «Il faut que les agriculteurs vivent dignement de leur métier mais, si on fait le même produit que les autres pour un coût supérieur, ça ne marchera pas», prévient-il.

Une loi après ce Grenelle de l'alimentation ?

Cinq mois de consultation, et après ? Le gouvernement avoue qu'il compte beaucoup sur «les engagements volontaires de tous les acteurs». «Nous n'avons pas le fétichisme de la loi, scande l'entourage du ministre de l'Agriculture. Mais si c'est utile, nous ferons une loi. On ne s'interdit a priori aucun levier pour agir.»

Adeline Daboval

L'OPINION – 20/07/2017

12 Finalement, Nicolas Hulot veut fermer la moitié du parc nucléaire !



Il affirme que ce sera nécessaire pour faire passer l'atome de 75 à 50% du mix électrique d'ici à 2025

Devant la Commission des affaires économiques du Sénat, le ministre de la Transition écologique et solidaire a affirmé ne pas se baser sur des critères dogmatiques

« Je ne veux pas que l'on soit dans le mensonge, a déclaré Nicolas Hulot le 18 juillet devant la Commission des Affaires Economiques du Sénat. Pour atteindre l'objectif de 50% de part du nucléaire en 2025, il faudra probablement fermer 25 réacteurs ». Le 10 juillet, le ministre de la Transition écologique et solidaire n'avait évoqué la fermeture que de 17 réacteurs. Et voilà

comment en 8 jours, on passe de la perspective de fermeture du tiers du parc nucléaire français à la moitié.

Ségolène Royal s'était toujours refusée à chiffrer le nombre de réacteurs à fermer. Elle avait seulement évoqué « le non-redémarrage de deux à six réacteurs » à l'horizon 2023. Son successeur a donc fait travailler ses services et aujourd'hui, [Nicolas Hulot](#) va au-delà des recommandations de la Cour des Comptes. Celle-ci avait estimé en 2016 qu'à « « hypothèses constantes de consommation et d'exportation d'électricité à cet horizon, (cet objectif) aurait pour conséquence de réduire d'environ un tiers la production nucléaire, soit l'équivalent de 17 à 20 réacteurs ». Pour arriver à 25, les services du ministère ont donc du faire des hypothèses de réduction de la consommation d'électricité qui, pour la sixième année consécutive, a tendance à se stabiliser.

Pourquoi vouloir fermer la moitié du parc nucléaire français dans les sept ans qui viennent ? « Aucun argument de fond ne justifie que l'on accélère la fermeture des réacteurs au lieu d'attendre leur belle mort naturelle pour raisons économiques ou manque de sûreté, juge [François Lévêque](#), professeur à Mines-ParisTech. Des politiques ont fait le choix de passer de 75% à 50% de nucléaire en 2025. Dont acte. Mais il n'y a pas de fondement économique à cette orientation et personne ne dit combien cela va coûter »

Après des négociations ardues, l'Etat et EDF se sont mis d'accord en janvier dernier sur l'indemnisation à verser à l'électricien pour compenser l'arrêt anticipé de la centrale de [Fessenheim](#) qui comporte deux réacteurs de 900 MW : l'Etat devra verser 490 millions d'euros pour permettre à EDF de financer le démantèlement et la reconversion du personnel plus une somme variable à fixer ultérieurement en fonction du prix de l'électricité en 2019 (date programmée de l'arrêt de Fessenheim) sachant que la centrale alsacienne assure jusqu'à 400 millions d'euros par an de résultats d'exploitation à EDF.

Sur les 58 réacteurs du parc des 19 centrales d'EDF, 34 réacteurs ont une puissance de 900 MW, 20 une puissance de 1300 MW et les 4 plus récents une puissance de 1450 MW, il serait logique de fermer en premier les plus anciens produisant 900MW. Pour réduire la production nucléaire d'un tiers (la faire passer de 75% à 50%) soit 21 600 MW, il faudrait donc fermer 24 réacteurs de 900 MW, soit l'équivalent de 12 Fessenheim. L'addition pour l'Etat se chiffrait donc à environ 6 milliards d'euros pour les frais fixes, sachant que chaque centrale fermée fera l'objet d'une évaluation spécifique.

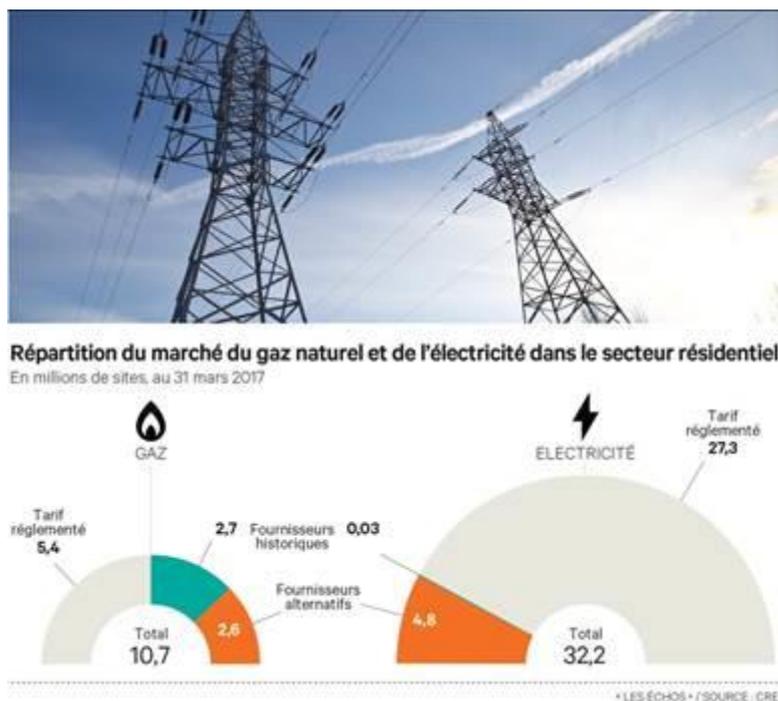
Outre le coût, l'un des paradoxes de la situation est que dans le cadre de son programme de grand carénage destiné à permettre une prolongation de dix ans de la durée de vie des centrales, EDF investi 4 à 5 milliards d'euros par an dans son parc et que les dépenses les plus élevées sont faites jusqu'à présent dans les centrales les plus anciennes, comme celle de Tricastin, qui pourraient être fermées en premier par le gouvernement ! Il faudra ajouter à cela le manque à gagner pour EDF en compensation de la production arrêtée qui pourrait être, selon la Cour des Comptes, de 5,7 milliards d'euros par an, pendant dix ans.

Au-delà de ces sommes destinées à EDF, Emmanuel Macron a estimé pendant la campagne présidentielle que la création d'un parc supplémentaire d'[énergies renouvelables](#) de 26 000 MW pour compenser la décade du nucléaire coûterait quelque 30 milliards d'euros en cinq ans à financer par appel d'offres. « Si l'on se réfère à ce qui c'est passé en Allemagne, la facture pourrait atteindre 100 milliards d'euros pour la France » conclut François Lévêque.

[Renaud Belleville](#) et [Irène Inchauspé](#)

LES ECHOS – 20/07/2017

13 Gaz : la fin annoncée des tarifs réglementés, une révolution



Le Conseil d'Etat a jugé illégaux les tarifs réglementés du gaz. Une décision qui va bouleverser les marchés de l'énergie.

Ce n'est pas exactement la décision que les concurrents d' Engie espéraient, mais elle n'en sera pas moins lourde de conséquences sur les marchés de l'énergie. Dans une décision très attendue, le Conseil d'Etat a jugé mercredi que le maintien de tarifs réglementés du gaz naturel était contraire au droit de l'Union européenne. Il n'a certes pas accédé à la demande de l'Anode, l'association de fournisseurs alternatifs qui avait formé le [recours](#), de demander à l'Etat d'organiser dès maintenant leur disparition (lire ci-dessous). Mais cette fois, il est tout à fait clair que les jours des tarifs réglementés de vente (TRV) pour les particuliers sont comptés. Le ministre de la Transition écologique et solidaire Nicolas Hulot, lui-même, l'a reconnu mardi soir lors d'une audition au Sénat : « *A un moment ou à un autre, il faudra se plier aux injonctions de Bruxelles concernant les tarifs de gaz et délectricité, a-t-il déclaré. Nous allons évidemment faire en sorte que cela se fasse le moins douloureusement possible.* »

Car la fin des tarifs réglementés provoquera une véritable révolution sur le marché, en menaçant directement les positions d'Engie et d' EDF. Les fournisseurs alternatifs, tels que Direct Energie, ENI, ou Lampiris ne s'y sont pas trompés. « *C'est une très bonne nouvelle, nous sommes extrêmement satisfaits* », se réjouit Fabien Choné, président de l'Anode et directeur général délégué de Direct Energie. Non que les prix proposés par les concurrents d'Engie vont subitement baisser. « *Les tarifs réglementés sont construits de façon à pouvoir être concurrencés : les fournisseurs alternatifs proposent déjà des tarifs inférieurs* », rappelle Sébastien Zimmer, associé au cabinet Emerton. De fait, les tarifs réglementés de vente (TRV) doivent légalement couvrir les coûts de l'opérateur historique, qui a conclu des contrats d'approvisionnement à long terme, alors que ses concurrents peuvent se fournir sur le marché de gros du gaz, où les prix sont plus bas. « *D'un strict point de vue économique, cela ne va rien changer* », poursuit-il.

Des consommateurs mieux informés

Mais en forçant les foyers à choisir une offre de marché, l'extinction des TRV va les pousser à comparer les prix et, sans doute, provoquer de nouveaux transferts chez les concurrents. « *En abandonnant les TRV, les consommateurs pourraient globalement gagner entre 400 et 500 millions d'euros par an de pouvoir d'achat, c'est énorme !* », avance Fabien Choné. Si 5,4 millions de foyers sur les 10,7 millions d'abonnés au gaz n'ont toujours pas franchi le pas, c'est

parce que certains ne savent pas que le marché est ouvert, ou simplement par inertie. Comme les TRV sont fixés par le gouvernement, beaucoup les considèrent aussi - à tort - comme protecteurs du pouvoir d'achat. La communication qui accompagnera leur disparition boostera inévitablement le marché. Sur le segment des professionnels, où ils ont été supprimés progressivement depuis 2014, la part des alternatifs atteint 40 %.

L'enjeu est d'autant plus important que la suite logique de l'histoire est leur disparition également dans l'électricité, où ils concernent cette fois 27 millions de foyers. « Or, si Engie peut renégocier ses contrats d'approvisionnement pour réduire ses coûts, c'est plus difficile pour EDF dont les coûts auront plutôt tendance à augmenter : l'électricien risque d'avoir plus de mal à lutter », souligne un bon connaisseur du secteur.

Les résistances ne manqueront pas de se manifester. La CGT et FO ont déjà dénoncé la décision du Conseil d'Etat, appelant à l'intérêt général. Mais les associations de consommateurs comme l'UFC-Que Choisir et la CLCV ont aussi appelé au maintien des TRV, qu'ils jugent protecteur « en agissant comme un prix plafond ».

Anne Feitz

::: POLITIQUE

LE PARISIEN – 20/07/2017

14 Armée : Macron sème la tempête



Paris (Ville), le 14 Juillet. La crise entre le président de la République et son chef d'état-major des armées couvait depuis la veille du défilé.

Si elle était attendue, la démission, ce lundi, du chef d'état-major des armées a déclenché une crise politico-militaire.

Cette crise-là, Emmanuel Macron ne l'a ni vue venir, ni maîtrisée. **C'est pourtant lui qui l'a déclenchée**, la veille du 14 Juillet en recadrant sévèrement le général Pierre de Villiers, chef d'état-major des armées, « coupable » d'avoir critiqué les coupes budgétaires de 850 M€ pour 2017. Sortant de son discours, Macron rappelle qu'il n'y a qu'un chef : lui.

Dès lors, la crise entre l'institution la plus populaire de France et le jeune président éclatait au grand jour. La démission du général cinq étoiles — pourtant prolongé dans ses fonctions par Macron lui-même — devenait inéluctable. **De Villiers, très respecté de ses troupes, acte lui-même de la rupture**, avec des mots terribles : « Je considère ne plus être en mesure d'assurer la pérennité du modèle d'armée auquel je crois pour garantir la protection de la France et des Français », écrit-il dans son communiqué. Une gifle pour le chef de l'Etat, qui a d'autant moins apprécié la formule, « inélégante » selon l'entourage élyséen, qu'il est le garant de la sécurité du pays.

Critiques sur le style du chef, craintes sur le fond

Alors ce bras de fer au sommet vat- il dégénérer en crise de confiance sans précédent chez les militaires ? « Nous n'avons pas eu de telle crise politico-militaire depuis le putsch des généraux d'Alger en 1961 », s'émeut le général Vincent Desportes, ex-patron de l'Ecole de guerre. « Il s'est

servi de nous pour construire sa communication, ça rappelle les débuts de Sarkozy, tout en images et en postures », tacle le colonel Michel Goya.

« Le président doit quitter ses attitudes d'autoritarisme juvénile : avoir besoin de répéter qu'il est le chef montre qu'il y a un problème », renchérit un haut gradé. Les militaires doutent désormais que l'engagement du président Macron de porter le budget de la défense à 2 % du PIB en 2025 soit tenu. « Pour passer des 35 Mds€ actuels à 50 Mds€, il faut augmenter de 2 Mds€ chaque année le budget de la défense », souligne, sceptique, le général Soubelet. « On n'y croit plus, Bercy nous fait le coup chaque année », maugrée Goya. De fait, déplore le général Dominique Trinquand, le ministre des Finances, maître des délicates équations budgétaires, « juge les militaires trop gourmands ».

Signe de la rancœur des soldats, cette petite blague visant une responsable du Budget particulièrement sévère qu'ils « aimeraient embarquer dans un VAB (véhicule blindé) en plein Sahel »...

Pour recoller les morceaux, aujourd'hui sur la base aérienne d'Istres, Macron va devoir trouver les mots. Un examen de passage aussi pour sa discrète ministre des Armées, Florence Parly, et pour le successeur de De Villiers, [le général Lecointre](#). Héros de guerre apprécié mais dont le chef de l'Etat a d'ores et déjà millimétré la mission : « Le chef d'état-major n'aura pas un budget à défendre — c'est le rôle de la ministre — mais des troupes à conduire. » Pour la première fois hier, Emmanuel Macron s'est senti obligé de commenter l'actualité en marge d'un déplacement sur le Tour de France. Signe que la crise est là.

Par Myriam ENCAOUA et Hendri VERNET

LE PARSIEEN – 20/07/2017

15 Armée : vingt-cinq ans de coupes budgétaires



Le constat est cinglant, les économies réalisées sur le budget de l'armée depuis des années ne permettent pas d'entretenir, ni renouveler, les équipements militaires.

Les treillis ne sont pas encore des haillons, mais ils arborent clairement les stigmates de la guerre. « L'armée française est en train de connaître un processus de paupérisation. » Le constat, cruel, est dressé par François Cornut-Gentille (LR), rapporteur spécial du budget Défense à la commission des Finances de l'Assemblée nationale. Il y a moins d'une semaine, « [le défilé du 14 Juillet en tenue d'apparat sur les Champs-Élysées et quelques véhicules rutilants](#) » ont sauvé les apparences, soupire un haut gradé, mais « l'envers du décor fait peine à voir ». Quand la fanfare a interprété [Daft Punk](#) devant le chef de l'Etat, « l'armée avait plutôt envie de lui chanter *Je suis malade* de Serge Lama ».

Les chiffres laissent pantois. « Un char sur deux est capable de rouler, un avion sur deux peut décoller, un bateau sur deux sortir en mer ! énumère le général Vincent Desportes, ancien directeur de l'Ecole de guerre. Les effectifs ont tellement diminué que certains militaires peuvent rester 240 jours hors de leur famille. »

Officiellement, les vieux VAB (véhicules de l'avant blindés) doivent être remplacés par des Griffon et des Jaguar, futurs blindés de l'armée de terre. Mais les nouveaux équipements arrivent au compte-gouttes. Il faut donc faire avec les VAB. « Mille ont beau avoir été mis à la casse, le taux de disponibilité n'est que de 42 % sur les 2 475 toujours en service », détaille Cornut-Gentille. Même désolation pour les hélicoptères. Sur les 59 Tigre que comptait l'armée en 2016, le taux de disponibilité décolle laborieusement à 25,5 %. Et tout ça sans parler des Gazelle qui « ont 40 ans et ne sont plus du tout adaptés aux missions », déplore Patricia Adam, l'ex-présidente (PS) de la commission de la Défense de l'Assemblée. Ou encore des drones qui font cruellement défaut.

« Les hommes sont admirables, mais le matériel est dans un état déplorable. A force d'avoir repoussé les investissements avec vingt-cinq ans de coupes budgétaires, tous les renouvellements deviennent urgents en même temps. Les avions de ravitaillement sont encore des Boeing 707 des années 1960, les transporteurs de vieux Transall, regrette le général Olivier de Bavinchove qui a commandé les forces françaises en Afghanistan de 2011 à 2013. Les soldats engagés sur le théâtre des opérations ont toujours été soutenus. Nos engagements sont tellement modiques — quelques milliers au Sahel, un millier au Liban — que les coupes budgétaires à répétition depuis vingt-cinq ans ne les impactent pas. En revanche, s'il devait y avoir une montée en puissance, on ferait prendre des risques à nos hommes car c'est leur entraînement qui a été sabré depuis des années. »

Un constat partagé par l'ex-ministre de la Défense Michèle Alliot-Marie (LR) : « En l'état, le projet présidentiel pour les armées consiste à rogner sur des choses déjà réduites au strict minimum. Réduire encore les entraînements, ce serait compromettre la sécurité de nos militaires. L'armée tricolore est toujours l'une des premières au monde, mais j'ignore pour combien de temps... »

Domitille Arrivet, Aurélie Lebel et Matthieu Pelloli

LES ECHOS – 20/07/2017

16 Climat, Europe, commerce extérieur : les priorités de Jean-Yves Le Drian



« La France sera au premier plan des initiatives internationales pour assurer malgré tout le succès de l'accord de Paris sur le climat », assure Jean-Yves Le Drian

INTERVIEW - Le ministre de l'Europe et des Affaires étrangères se fixe comme objectif numéro un le renforcement du moteur franco-allemand. Il revient également sur la démission du chef d'état-major des armées.

A Paris, le 13 juillet, Donald Trump a indiqué que « quelque chose pourrait arriver sur l'accord climat ». Est-ce un tournant dans sa position ?

Cette phrase n'a pas été dite par hasard. Elle a, je crois, du sens. Je peux dire que cette déclaration est significative et certainement pas anodine. [La décision américaine de se retirer de l'accord de Paris](#) a été une très grande déception. Cette déception est partagée par nombre de nos partenaires. Mais la Terre ne s'arrête pas de tourner. Au G20, à Hambourg, la mise en oeuvre de l'accord de Paris a été qualifiée d'irréversible et le caractère universel de cet accord n'est pas remis en question.

La France sera au premier plan des initiatives internationales pour assurer malgré tout le succès de l'accord de Paris. C'est le sens du [sommet que le président a annoncé pour le 12 décembre](#) . Enfin, le plan climat doit être un outil de notre attractivité. La France peut attirer des investisseurs, des chercheurs, des entreprises dans ce domaine, pour peu qu'elle s'en donne les moyens.

Quel est l'objectif d'Emmanuel Macron quand il discute ainsi avec une des personnalités les plus polémiques de la planète ?

Le président a un comportement qui me frappe. Il dit publiquement ce qu'il dit en privé à ses interlocuteurs. Mais il le fait avec beaucoup de chaleur. La méthode Macron, c'est l'efficacité et le pragmatisme. C'est aussi mon approche. Donald Trump est le président des Etats-Unis ; nous célébrons le centenaire de l'entrée en guerre de l'Amérique à nos côtés . Le président américain devait être là.

Recevoir des chefs d'Etat étrangers avec des égards pour trouver des terrains d'entente sur les grands enjeux internationaux, ça ne veut pas dire renoncer à nos intérêts ou à nos valeurs. Quand le président de la République reçoit Vladimir Poutine, il ne cache rien de ses désaccords. Mais il le reçoit à Versailles parce que Vladimir Poutine représente la Russie. Quand il voit Donald Trump, d'abord au sommet de l'OTAN à Bruxelles puis à Paris, il lui signifie son désaccord sur le climat ou certains dossiers industriels comme les mesures protectionnistes envisagées sur l'acier. Mais ils se parlent et les Etats-Unis restent notre allié.

Vous êtes le ministre de l'Europe et des Affaires étrangères. On vous a peu entendu sur l'Europe, sujet souvent évoqué par le chef de l'Etat. Quels objectifs avez-vous en tête ?

J'ai été très actif en Europe dès les premiers jours de mon mandat. Mon premier déplacement a été à Berlin, j'étais lundi au Conseil des affaires étrangères à Bruxelles, j'irai à Rome pour la seconde fois lundi prochain. Je partage avec le président la vision d'une Europe unie qui protège et qui se protège : contre les distorsions internes de concurrence et contre les comportements déloyaux de certains partenaires. Dans ce contexte, l'objectif numéro un à mes yeux est de renforcer le moteur franco-allemand. C'est ce qui se traduit spectaculairement en ce moment, comme on l'a vu le 13 juillet lors du Conseil des ministres conjoint et du conseil de défense et de sécurité, tous deux présidés par Emmanuel Macron et Angela Merkel.

Concrètement, beaucoup de choses ont avancé ces derniers mois, notamment aux plans européen et bilatéral dans le secteur de la défense. Nous avons si je peux dire une chance : beaucoup d'armements des deux côtés du Rhin arrivent en fin de vie en même temps. Le projet d'un avion de combat franco-allemand à l'horizon 2030-2035 est enthousiasmant, mais il n'est pas le seul. Les sujets économiques et commerciaux, la question migratoire seront dans les mois qui viennent au coeur de notre action. Comme l'a indiqué le président, nous devons aussi réfléchir aux grands équilibres du contrat européen car la solidarité ne peut pas être à sens unique. C'est le sens des propos du président lorsqu'il a récusé l'idée que l'Europe puisse être un « supermarché ».

Entre le Royaume-Uni qui prend le large, les Etats-Unis qui les critiquent sèchement, la Russie et la Turquie qui sont en tension avec Berlin, les Allemands se retrouvent d'une certaine manière contraints à un tête-à-tête avec Paris. Que leur demandez-vous ?

Nous attendons qu'ils investissent davantage et qu'ils acceptent d'aller plus loin dans la construction économique de la zone euro. Mais nous reparlerons de tout cela sereinement après leurs élections du mois de septembre. Nous sommes tous très optimistes sur ce point.

Vous avez été cinq ans ministre de la Défense de François Hollande. Comment regardez-vous la polémique née sur les économies budgétaires imposées cet été aux militaires ?

Le chef de l'Etat et des armées a affirmé solennellement devant l'ensemble des militaires, le 13 juillet au soir, l'engagement pris pendant la campagne que la trajectoire permettant de doter les armées de moyens à hauteur de 2% du PIB en 2025 sera respectée. Il a même indiqué la première marche de cet effort : 34,2 milliards d'euros en 2018. J'aurais aimé avoir cette enveloppe. C'est considérable.

Naturellement, les annulations en 2017 sont difficiles à digérer pour tous les ministères, y compris le Quai d'Orsay. Mais c'était nécessaire pour respecter nos objectifs de déficits et, dans la durée, c'est la trajectoire qui compte.

Que pensez-vous de la démission du chef d'Etat-major des armées ?

Le Général de Villiers est un grand soldat, d'une grande intégrité et exigence. Le président, sans modifier son engagement, a tranché, pour cette année, dans un sens différent de celui que souhaitait son chef d'état-major. [Celui-ci en a tiré les conséquences](#) . Je respecte sa décision.

Les ONG critiquent les coupes budgétaires dans votre propre budget, sur l'aide au développement ?

Les annulations en 2017 sont importantes car le dérapage du déficit l'est aussi. Ce qui va compter et qui sera arrêté avec le président, c'est la trajectoire, comme je vous l'ai dit.

A l'heure où le multilatéralisme est contesté par les Américains, les grands accords ont-ils toujours un avenir ?

Nous sommes des ardents défenseurs du multilatéralisme et très déterminés à faire valoir les enjeux de la réciprocité : ses avantages, sa justesse, à condition qu'il y ait en effet une vraie réciprocité car nous ne sommes pas naïfs. Le multilatéralisme c'est le choix de la France, notre stratégie. C'est une force avec l'union européenne comme vecteur. Les orientations du président de la République sont claires.

Il y a aujourd'hui des menaces de rupture dans d'autres secteurs que le commerce, comme la diplomatie ou la sécurité. Cela a été le cas quand le président Trump a menacé de quitter l'Otn ou s'est opposé à ce que les Nations unies participent à des opérations de maintien de la paix. Il y a cette tentation du repli, qui est très clairement manifestée par le président Trump. Cela va-t-il durer ? La meilleure manière de préserver le multilatéralisme, c'est de le faire vivre. Nous nous y employons, à l'ONU et ailleurs.

Quelle issue voyez-vous au conflit entre le Qatar et ses voisins ?

[L'ensemble de la région est vraiment sous tension](#) et les reproches que s'adressent les uns et les autres sont lourds. Cela fait six semaines que les relations diplomatiques ont été rompues avec Doha et les frontières fermées. La France parle à tout le monde et le président s'est entretenu avec chacun des dirigeants. Nous avons des relations avec l'Arabie Saoudite, les Emirats arabes unis, le Qatar, mais aussi l'Egypte. Nous portons des messages d'apaisement et nous appuyons totalement la médiation koweïtienne. Nous pensons que cette question doit se régler à l'intérieur du Conseil de coopération du Golfe.

L'émir du Koweït, qui a été accepté par les deux parties comme médiateur, permettra de franchir une première étape qui sera la mise en oeuvre de mesures de confiance mutuelles. La fenêtre est étroite, mais elle existe. J'ai pu le mesurer en me rendant sur place et en m'entretenant avec des interlocuteurs que je connais de longue date. Ce qui compte, c'est aussi que cette crise n'affecte en rien l'action de l'ensemble des Etats de la région contre le terrorisme.

Vidéo : <https://www.lesechos.fr/politique-societe/politique/030455516251-climat-europe-commerce-exterieur-les-priorites-de-jean-yves-le-drian-2103037.php>

Dominique Seux, Michel de Grandi, Etienne Lefebvre et Virginie Robert

LE MONDE – 20/07/2017

17 Eric Woerth : « Emmanuel Macron ne fait pas preuve d'autorité mais

d'autoritarisme »



Le président de la commission des finances de l'Assemblée nationale dénonce le manque d'« objectifs clairs » du gouvernement en matière budgétaire.

Eric Woerth, président (Les Républicains) de la commission des finances de l'Assemblée nationale, juge « *très floue* » la politique économique du gouvernement alors que s'ouvre, jeudi 20 juillet, le débat d'orientation budgétaire dans l'Hémicycle.

L'objectif du gouvernement de respecter la règle des 3 % du produit intérieur brut en matière de déficit budgétaire est-il réalisable pour 2017 ?

Eric Woerth Oui, à condition qu'il n'y ait pas de surprise d'ici à la fin de l'année. Or nous ne sommes qu'au mois de juillet... Pour boucler le budget, le gouvernement fait de la régulation classique, en donnant des coups de rabot. Il a annulé des crédits, mais en réalité, tant qu'il n'y aura pas de réformes structurelles, il ne fait que les transférer sur l'année d'après.

La défense et l'intérieur payent un lourd tribut...

L'essentiel de l'annulation des crédits porte en effet sur le régalien. Cela représente près de 47 % des annulations, soit 1,4 milliard d'euros entre la défense, l'intérieur et le ministère des affaires étrangères.

Terrorisme, défense, international... Ce sont des thèmes sur lesquels le président a été très présent depuis le début de son mandat et pourtant, ce sont les premiers crédits qu'on casse. Il y a là clairement une incohérence entre l'image que le chef de l'Etat veut donner sur iPhone et la politique menée dans les faits.

L'ancien chef d'état-major des armées, le général de Villiers, a donc eu raison de protester, avant de finir par démissionner ?

Je ne lui donne pas tort. Sa réaction est à la hauteur de la surprise que représentent ces 850 millions d'euros d'annulation de crédit sur la défense. C'est une mauvaise manière faite à l'armée.

Le président de la République est certes le chef des armées, mais doit-il morigéner son propre chef d'état-major à un moment si symbolique, à savoir le 13 juillet à l'hôtel de Brienne devant les industriels et les hauts responsables de l'armée, pour affirmer son autorité ? Je ne le crois pas. Emmanuel Macron ne fait pas preuve d'autorité mais d'autoritarisme.

Comment qualifiez-vous la volte-face de l'exécutif sur le calendrier des réformes fiscales ?

C'est une faute grave du couple exécutif. Ils sont supposés avoir écrit leurs deux discours de concert. Et on s'aperçoit que le président change la chronologie de mise en œuvre des mesures à peine quelques jours après la prise de parole d'Edouard Philippe. Or le calendrier est fondamental pour l'efficacité des réformes.

Le président, qui était sur la ligne du premier ministre, semble avoir cédé à la pression car un certain nombre d'experts et de ses amis se sont émus de ce calendrier. C'est la démonstration d'une véritable faiblesse.

Réduction du déficit en dessous des 3 % et baisse des prélèvements obligatoires sont au menu pour 2018. L'équation est-elle tenable ?

Non. Ce n'est pas 20 milliards d'euros qu'il faut trouver mais 30. Le gouvernement est fâché avec les chiffres. Vingt milliards, cela permet uniquement de stabiliser la dépense. Or il faut par ailleurs compenser les 11 milliards de baisse de la recette fiscale par d'autres économies.

Sinon, il faut augmenter les impôts, ce qui n'a pas l'air d'être au menu. A moins que le gouvernement ne compte sur une reprise d'activité et une hausse de la croissance pour augmenter les recettes de l'Etat.

Tout ceci demeure très flou. Il n'y a pas de programme clair de réduction de la dépense. Sur la baisse prévue de 120 000 fonctionnaires, par exemple, le gouvernement ne précise pas qui sera touché, quand, comment, à quel rythme...

La réforme des retraites, prévue pour fin 2018, arrive-t-elle trop tard ?

Oui, car il faudrait que la ministre s'y mette tout de suite. Où sont les réformes de structure pour réaliser des économies ? Outre la masse salariale de la fonction publique, il faut penser aussi à l'Assurance-maladie, aux retraites...

Le grand bloc social représente 60 % de la dépense. Avec la réforme de 2010, nous avons retardé l'âge de la retraite à 62 ans et personne ne conteste que cela a porté ses fruits. Il faut prolonger cette réforme.

Fin de la taxe d'habitation et effort à hauteur de 13 milliards d'euros : n'est-ce pas la double peine pour les collectivités locales ?

C'est un hold-up total sur les collectivités locales, qui deviennent tout d'un coup responsables du déficit et de l'endettement de l'Etat. Le ministre de l'intérieur et des collectivités locales, Gérard Collomb, assure que l'Etat ne va pas baisser leurs dotations, tout en leur demandant de faire 13 milliards d'euros de dépenses en moins... Le gouvernement est en train de gagner le championnat du monde de l'hypocrisie !

Comment peut-on demander à une collectivité de faire des économies sur son personnel, alors que c'est l'Etat qui a la main sur la fonction publique territoriale ?

Est-ce la méthode Macron qui pose problème ?

Le gouvernement dit ce qu'il veut faire avant de concerter les collectivités. Cela ne s'appelle pas une concertation mais une information. C'est également le cas au Parlement où l'opposition n'a pas du tout été concertée sur la réforme du code du travail. L'exécutif met en scène sa concertation avec les syndicats, en convoquant les caméras, sans jamais consulter les élus de l'opposition.

Réforme de l'impôt de solidarité sur la fortune, prélèvement forfaitaire unique de 30 % sur les revenus de l'épargne... C'est peu ou prou ce que vous prôniez. Sur le fond, vous approuvez les orientations fiscales de M. Macron ?

Oui. Toutes ces mesures étaient dans notre projet présidentiel, ainsi que la transformation du CICE [*crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi*] en baisse de cotisations sociales patronales et la réduction de l'impôt sur les sociétés.

Ce qui me pose problème, c'est l'ordre dans lequel les mesures vont être mises en œuvre. Il y a beaucoup de contradictions dans la chronologie choisie par l'exécutif. Avant d'instaurer la suppression de la taxe d'habitation, il faudrait donner la priorité aux réformes de compétitivité, qui permettront aux entreprises d'investir davantage. C'est la mère de toutes les batailles.

Au final, le montant total des économies sur le quinquennat s'élève à 80 milliards d'euros, alors que M. Macron en avait promis 60 milliards lors de la campagne présidentielle...

C'est « Jupi terre à terre » : il se rend compte de la réalité et voit que son plan initial d'économies est insuffisant. Aujourd'hui, il promet un programme d'économies de 80 milliards mais demain, il sera obligé de le porter à 100 milliards s'il veut stabiliser notre niveau de dépense publique et passer en dessous des 3 % de déficit.

Quel regard portez-vous sur la présidence Macron ?

Emmanuel Macron présente une bonne image de la France mais c'est d'abord une présidence qui se met en scène. J'ai l'impression d'assister à un film où l'acteur principal est en même temps le metteur en scène. Tout est fait en fonction de l'image et assez peu en fonction du son – on l'entend très peu en fait.

Le président prend avant tout des postures, ce qui a commencé par sa longue randonnée autour du Louvre. Il essaie de se créer une stature présidentielle, notamment avec des échanges de poignée de main avec Donald Trump, relativement ridicules... Ce n'est que de la com'. Reste à savoir s'il dispose de la capacité de résistance nécessaire pour mener des réformes impopulaires mais essentielles. Ou s'il considère que seuls comptent les actes de séduction.

Sarah Belouezzane et Alexandre Lemarié

::: INTERNATIONAL

LE FIGARO – 20/07/2017

18 UE : Bruxelles «tout près» d'engager le fer contre Varsovie



VIDÉO - La Commission européenne menace la Pologne de sanctions sans précédent si son gouvernement ne revient pas dans le cadre de l'État de droit.

Bruxelles déclenche le compte à rebours. [La Commission Juncker donne une semaine à la Pologne pour renoncer](#) - sous peine de sanctions - à un paquet de lois qui placerait les tribunaux «sous le contrôle politique total» du gouvernement piloté par l'ultraconservateur Jaroslaw Kaczynski. Entre Bruxelles et Varsovie, [le bras de fer dure depuis deux ans](#) et la reprise en main des médias polonais, des programmes scolaires et surtout de la Cour constitutionnelle par le parti majoritaire Droit et Justice (PiS). Mais la Commission, partagée entre des accrocs de plus en plus flagrants à la séparation des pouvoirs et la nécessité d'obtenir l'unanimité des États membres pour aller jusqu'au bout, a hésité avant d'engager l'épreuve de force.

Droit de vote en question

Ce pourrait être chose faite dès mercredi, sauf si le gouvernement polonais revient sur deux lois déjà votées et une troisième qui l'est presque. Le collège des commissaires a deux angles d'attaque: une «recommandation», texte politique dictant à Varsovie les conditions d'un retour dans le rang, et une «procédure d'infraction», première étape vers de lourdes sanctions financières.

Mais, pour la première fois, le Néerlandais Frans Timmermans, n° 2 de la Commission, agite l'arme nucléaire des traités européens: «Nous sommes désormais tout près du déclenchement de l'article VII», dit-il. Mené à son terme, l'article permettrait de priver la Pologne de son droit de vote au Conseil européen. L'unanimité des 27 autres pays serait nécessaire pour parvenir à cette extrémité. La Commission a pourtant le pouvoir d'initier seule la procédure, peut-être à l'automne. Dans un premier temps, un vote à la majorité des capitales suffirait à coller à la Pologne un sceau d'infamie: celui d'un pays «en risque de rupture sérieuse» avec les normes européennes de l'État de droit.

Ni l'homme qui tire les ficelles, porté par une robuste majorité, de bons sondages et une économie solide, ni le gouvernement ne semblent disposés à en rabattre. Jaroslaw Kaczynski, obsédé par la disparition accidentelle de son frère Lech (alors président), continue sept ans plus tard sa croisade contre toute forme d'opposition. «N'essayez pas vos gueules de traîtres avec le nom de mon frère de sainte mémoire! Vous l'avez détruit, assassiné! Vous êtes des canailles!», lançait-il mardi soir au Parlement, en plein débat sur une des lois controversées.

Punition

Le gouvernement, qui a mis très tôt le juge constitutionnel sous sa coupe, entend maintenant prendre le contrôle de tout l'appareil judiciaire. Il s'agit de «politiser la justice polonaise avec effet immédiat, en attribuant au Parlement ou aux ministres le contrôle des juges, de leurs nominations, de leurs carrières et de leurs mandats», précise un document interne de la Commission consulté par *Le Figaro*. La mise en œuvre des textes déjà votés ou sur le point de l'être «abolirait ce qui reste d'indépendance de la justice», affirme Frans Timmermans.

De premières fêlures apparaissent néanmoins dans le parti majoritaire. Andrzej Duda, président polonais et jusqu'ici pâle figure du PiS, menace de mettre son veto à deux des textes en discussion s'ils ne sont pas amendés. Bruxelles a fait savoir que cela ne suffirait pas à stopper la punition. En Pologne, des milliers de manifestants chandelles à la main ont aussi appelé le chef de l'État à faire rempart contre le gouvernement et le Parlement.

Vidéo : <http://premium.lefigaro.fr/international/2017/07/19/01003-20170719ARTFIG00268-ue-bruxelles-tout-pres-d-engager-le-fer-contre-varsovie.php>

Jean-Jacques Mével

LE MONDE – 20/07/2017

19 Donald Trump, six mois de Tweet et de revers



Le président américain ne parvient pas à tenir ses promesses de campagne et atteint un record d'impopularité que seul George W. Bush détenait pendant son deuxième mandat.

Six mois après être entré à la Maison Blanche, Donald Trump est déjà le président américain le plus impopulaire depuis soixante-dix ans. Selon une batterie de sondages publiés à la veille de cette date, jeudi 20 juillet, l'ex-magnat de l'immobilier oscille entre 36 % et 40 % d'opinions favorables, soit vingt-trois points de moins que la moyenne des présidents modernes à ce stade de leur mandat.

Et si on en croit une enquête *Washington Post-ABC*, ils sont même 48 % à désapprouver « *fortement* » son action. Une « performance » qui n'avait été accomplie que par George W. Bush, l'artisan de l'enlèvement en Irak, pendant son deuxième mandat. M. Trump ne s'en est pas moins décerné un satisfecit. Une popularité de 40 %, « *ce n'est pas mauvais ces temps-ci* », a-t-il commenté sur Twitter (dont l'utilisation qu'il en fait est décriée par 67 % des sondés).

Certes, 82 % des républicains continuent d'approuver son action (contre 11 % pour les démocrates et 32 % seulement pour les indépendants). Mais les spécialistes de la carte électorale ont détecté des tendances problématiques, telles que des défections dans les comtés qui avaient basculé de Barack Obama à Donald Trump. Même dans l'Iowa, baromètre de l'état d'esprit des conservateurs, 52 % des électeurs désapprouvent son action, selon un sondage publié par le *Des Moines Register*. La « base » commence-t-elle à « *rétrécir* », comme le pense Nate Silver, le gourou des intentions de vote ?

Les partisans du président ont quelques motifs d'inquiétude. De la réforme fiscale, toujours dans les limbes, au « mur » à la frontière mexicaine, dont le Congrès vient de voter le financement mais sur lequel M. Trump renvoie des signaux contradictoires – il vient d'annoncer qu'une moitié de la barrière suffirait –, l'ambitieuse liste de ses priorités n'a pas diminué. Le budget, qui doit être adopté avant le 1^{er} octobre, n'a pas encore été examiné. Les républicains n'arrivent pas à définir de position commune sur l'angoissant débat qui les attend, mi-octobre, sur le relèvement du plafond de la dette.

En six mois, M. Trump s'est illustré par des mesures à haute visibilité, fortement idéologiques, comme la sortie de l'Accord de Paris, ou la nomination du juge très conservateur Neil Gorsuch à la Cour suprême, pour laquelle les évangéliques lui seront sans doute éternellement reconnaissants. Mais les élus, qui se préparent à entrer en campagne pour les élections de mi-mandat, en novembre 2018, commencent à s'inquiéter de l'hypothèque que font peser les « *distractions* » sur le programme de changement sur lequel ils ont été élus.

Spectacle chaotique

L'échec de la réforme de la santé restera sans doute comme l'emblème des six premiers mois de son mandat. Le président, qui avait avoué après quelques semaines avoir découvert à quel point la question était « *compliquée* », a paré au plus pressé, se félicitant de l'adoption d'un texte par la Chambre, pour le désavouer quelques semaines après. Son administration a quasiment qualifié de « *fake news* » les évaluations du Congressional Budget Office, une vénérable institution dont la neutralité est rarement mise en cause à Washington.

Au Sénat, le texte a été préparé par un petit groupe, sans auditions publiques. Un spectacle chaotique qui n'a fait que renforcer le sentiment de travail bâclé. Résultat : selon le sondage *Washington Post-ABC News*, les Américains sont deux fois plus nombreux à préférer le système actuel (l'Affordable Care Act de Barack Obama, adopté en 2010) au plan républicain. Et par 63 % contre 27 %, ils estiment qu'il est plus important d'apporter une couverture santé aux défavorisés que de réduire les taxes, en contradiction avec les propositions républicaines.



Pour M. Trump, qui s'était fait fort de régler l'affaire dès son arrivée à la Maison Blanche, c'est un camouflet. Lui qui cache mal son impatience face aux règlements du Congrès, et qui se présente toujours, stylo à la main, en attente d'une loi à signer, se retrouve face à une question qu'il n'a pas su régler. Son élection et sa méthode de gouvernement ne lui ont pas assuré une majorité cohérente. Le mouvement républicain est toujours traversé des mêmes divisions entre ultraconservateurs et modérés. Le parti a beau contrôler la présidence et les deux Chambres, il n'a pas réussi à faire adopter une réforme alors qu'il promet de pulvériser l'Obamacare depuis sept ans. Les obstructionnistes républicains « *font de l'obstruction contre eux-mêmes* », a cinglé le *New York Times*.

Le scandale russe à peine relégué au second plan

Donald Trump a laissé éclater sa rancœur. Alors que le Congrès est entièrement aux mains des républicains, le président a accusé les démocrates de pratiquer l'obstruction. Et il a prévenu qu'en aucun cas il ne se sentait « *responsable* » de l'échec. Là-dessus, il a proposé ce qui s'apparente à une stratégie de la terre brûlée. « *On va laisser Obamacare échouer, et les démocrates viendront à nous.* »

L'administration pourrait saboter le système actuel en limitant les remboursements aux assureurs ou en n'appliquant pas l'obligation de contracter une assurance. Les démocrates seraient obligés de coopérer pour le remplacer. L'idée a été jugée « *parfaitement cynique* » par les démocrates, au nom des millions d'Américains qui seraient suspendus deux ans de plus à une éventuelle décision sur leur santé.

L'écroulement de la réforme de la santé a à peine relégué au second plan le scandale russe qui contrarie les plans de l'administration. Les révélations continuent de tomber. Ce qui avait été présenté dans un premier temps par Donald Trump Jr. comme une « *rencontre introductive* » sur la question des adoptions d'enfants russes est devenu un conclave élargi. Huit personnes ont participé à la réunion du 9 juin 2016. Dont quatre Russes : outre l'avocate Natalia Veselnitskaïa et son traducteur, un lobbyiste et ancien agent soviétique, Rinat Akhmetshin, et un homme d'affaires, Irakly Kaveladze, qui avait été soupçonné de blanchiment d'argent en 2000 par le Congrès.

Le procureur spécial Robert Mueller a donné carte blanche aux commissions parlementaires pour convoquer le fils et le gendre du président. Celle du renseignement s'intéresse particulièrement aux liens éventuels entre les auteurs des fausses accusations contre Hillary Clinton et les responsables de la campagne digitale de M. Trump. Pourquoi ces campagnes russes sur les réseaux sociaux ont-elles ciblé particulièrement tel ou tel comté ? Y a-t-il eu coordination ? Jared Kushner, qui était le chargé de l'opération sur Internet, est attendu sur cette question, a précisé le représentant démocrate Adam Schiff.

Parallèlement, la Maison Blanche a révélé dix jours après les faits que Donald Trump avait eu un « *court* » aparté avec Vladimir Poutine, en marge du dîner des chefs d'Etat lors du G20 de Hambourg. En fait de brièveté, M. Trump est venu s'asseoir à côté de son homologue russe, avec lequel il s'était déjà entretenu pendant deux heures dans la journée. Il a passé une nouvelle heure entière à discuter, avec la seule participation du traducteur du président russe.

Corine Lesnes

Vous souhaitant une bonne journée.

Bien à vous,

Elena NATALITCH

Chargée de Communication

251, bd Pereire - 75852 PARIS Cedex 17

Tél. : 01 40 55 12 43

Fax : 01 40 55 12 40

elena.natalitch@medef-idf.fr

www.medef-idf.fr

<https://www.facebook.com/medef.idf>



Mouvement des Entreprises de France
MEDEF Ile-de-France

